

Programme de formation : Créer et développer une activité de formation professionnelle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

1. Créer et mettre en place son activité de formation
2. Concevoir son offre de formation
3. Promouvoir et développer son activité de formation
4. Préparer et animer une action de formation de manière dynamique et interactive

Prérequis

Le candidat devra justifier d'un domaine d'expertise pouvant faire l'objet d'une transmission dans le cadre de formation, et d'un projet de développement d'une offre de formation professionnelle en complément de son activité principale.

Public cible

La formation et la certification s'adressent à un public d'experts et de consultants spécialisés souhaitant transmettre leurs compétences dans le cadre d'actions de formation.

Mention à la certification

Cette formation vous prépare **OBLIGATOIREMENT** à la certification « Créer et développer une activité de formation professionnelle » enregistrée à France Compétences le 18/12/2024 sous le numéro [RS6977](#) par l'organisme certificateur [Webmarketing & co'm](#).

Programme de la formation

1. Analyser le marché de la formation professionnelle dans son domaine d'expertise (C1) – 7.5 h
 - Le marché de la formation
 - Les acteurs de la formation professionnelle
 - L'environnement de la formation professionnel
 - Le cadre légal : droits et obligations des OPAC
 - L'étude de marché
 - Définition de son positionnement et de ses tarifs
 - Création de son 1er programme de formation
2. Structurer et faire reconnaître son activité de formation (C2) – 10 h
 - Création du dossier permettant d'obtenir le NDA et les obligations à respecter pour sa 1ère formation
 - Les documents encadrant la formation
 - Les obligations de publicité et de communication
 - Le respect des normes de sécurité liées à l'accueil du public en formation
 - Le BPF, ses tenants et aboutissants et sa complétude
 - Les financements possibles en matière de formation professionnelle continue
 - La comptabilité d'un OPAC

- Le suivi qualité (Qualiopi)
 - Les outils pour faciliter les démarches du formateur (les guides DREETS, les plateformes MAF, EDOF, KAIROS)
3. Mettre en œuvre une démarche qualité de l'activité formation (C3) – 7.5 h
- La certification qualiopi et ses 3 audits
 - Les organismes certificateurs, comment les choisir ?
 - L'obtention de qualiopi : quelle organisation, quels procédures, process, documents pour quels indicateurs
4. Concevoir le programme de formation (C4) – 7.5 h
- L'apprentissage chez l'adulte, comment il apprend ?
 - Conception d'un programme de formation répondant aux besoins du commanditaire en matière d'acquisition de nouvelles compétences ou de développement de compétences existantes
 - Réalisation des supports de formation pour le formateur et l'apprenant
 - Détermination des outils d'animation en fonction de la modalité pédagogique (télé présentiel ou présentiel)
 - Conception des évaluations (pré-formatives, formatives et des acquis) : QUIZ, QCM, QCU, cas pratiques, jeux de rôles, simulations...
5. Animer les actions de formation (C5) – 9.5 h
- Les rôles d'un formateur
 - Les postures et qualités d'un formateur
 - L'instauration d'un climat favorable à l'apprentissage
 - La communication verbale et non verbale
 - Les méthodes pédagogiques à adopter en fonction du public et des objectifs à atteindre
 - Le suivi post formation
 - Adaptation de son animation à un public en situation de handicap
 - L'évaluation de satisfaction et l'atteinte des objectifs de la formation
6. Définir un plan de développement de l'offre de formation (C6) – 8 heures
- Introduction au webmarketing
 - La communication autour de son offre de formation
 - L'email marketing
 - Optimisation de ses contenus pour Google
 - Les réseaux sociaux
 - Les sites dédiés à la formation
 - Suivi des retombées : Google Analytics
 - Gestion du suivi commercial

Durée

50 heures de formation en télé présentiel, e-learning et en présentiel

Modalités d'inscription et délai d'accès :

Inscription après entretien en télé présentiel au minimum 15 jours avant la 1ère séance

Moyens pédagogiques :

Supports de formation fournis. Exercices, cas pratiques et évaluations formatives durant la formation.

Séance de télé présentiel de 3h30

Suivi personnalisé jusqu'à la mise en œuvre du projet.

Murielle CAMUS : Formatrice Expérimentée – organisme de formation Certifié qualiopi

Tarif

(Exonération de TVA pour la formation professionnelle)

3400 € NET avec suivi 3 mois post formation

Cette formation professionnelle de par son caractère certifiant peut être prise en charge par le CPF. Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Quant à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de vous orienter au mieux).